

Capacité des États africains à produire des données pour le suivi de l'ODD 2

V. Bizier, E. Laffiteau et C. Torelli*

Cet article traite de la production et de la disponibilité des données statistiques par les systèmes statistiques nationaux africains pour le suivi de l'ODD 2. À partir d'une enquête réalisée en 2018 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) auprès des pays africains, l'article établit d'abord le constat du problème de disponibilité des données statistiques pour la grande majorité des indicateurs de l'ODD 2. Il examine ensuite les plans de production des données des instituts nationaux de statistique africains et tente d'évaluer la capacité de ceux-ci à produire et suivre ces indicateurs. Enfin l'article liste certains moyens d'action, proposés notamment par la FAO, en termes d'engagement, de financement et de renforcement de capacités pour améliorer la production et le suivi des indicateurs de l'ODD 2.

Introduction

Le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement, auxquels s'ajoutent les conflits armés et le terrorisme, affectent les personnes les plus vulnérables. En 2019, on enregistrait 33,4 millions de nouveaux déplacements de population en raison d'un conflit ou d'une catastrophe, dont le quart étaient comptabilisés en Afrique subsaharienne selon le « Rapport mondial sur les déplacements internes » (IDMC, 2020). L'Afrique est régulièrement confrontée aux chocs climatiques, tels que la sécheresse ou l'invasion de criquets pèlerins, endommageant les cultures vivrières et fourragères, détériorant les processus de production agricole, de distribution et de consommation des aliments, et accroissant les déficits alimentaires. En outre, la pandémie due à la Covid-19, dont il est encore trop tôt pour en évaluer les conséquences économiques et sociales, représentera inévitablement un obstacle de plus pour la réalisation du deuxième objectif de développement durable, « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la

nutrition et promouvoir l'agriculture durable », d'ici 2030.

En effet, cinq ans après le lancement de l'Agenda 2030 pour le développement durable, le dernier rapport annuel des agences onusiennes sur « L'état de la sécurité alimentaire dans le monde » (FAO *et al.*, 2020) s'interroge sur la capacité de la communauté internationale d'atteindre l'objectif de développement durable intitulé « Faim zéro » (ODD 2) à l'horizon 2030. Selon les données de 2019, environ 690 millions¹ de personnes étaient sous-alimentées (8,9 % de la population mondiale), soit une augmentation de 10 millions par rapport à 2018, et de près de 60 millions en cinq ans. Avec cette estimation actualisée et révisée, le rapport confirme la progression lente mais continue de la faim depuis 2014. C'est en Afrique que la tendance à la hausse est la plus visible : 19,1 % de la population africaine (250 millions de personnes) ont souffert de la faim en 2019, contre 18,3 % en 2015. Le constat est sans appel : si la tendance des dernières années se poursuit, ce taux s'élèverait à 25,7 % en 2030 (graphique 1 et tableau 1). À cet horizon, l'Afrique compterait plus de la moitié des personnes en état de sous-alimentation chronique.

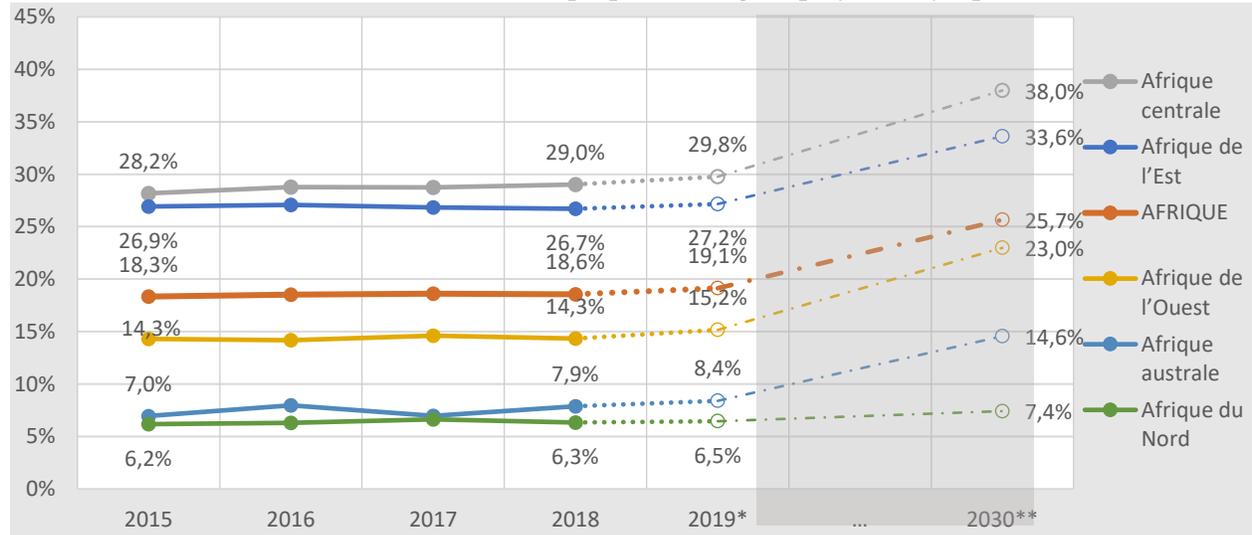
¹ Cette estimation qui est nettement inférieure à celle publiée dans le rapport précédent (820 millions), est due à une importante révision des données, notamment celles provenant

de treize pays dont la Chine (où vit un cinquième de la population mondiale). Ces données ont été révisées en remontant à l'année 2000.

Valérie Bizier est statisticienne senior à la FAO, valerie.bizier@fao.org, Emilie Laffiteau est macroéconomiste, consultante dans le secteur des statistiques en Afrique emilie.laffiteau@gmail.com, Constance Torelli est chargée de programmes de coopération à l'Insee constance.torelli@insee.fr.

Graphique 1

Prévalence de la sous-alimentation (PoU) en Afrique par sous-région, projections jusqu'en 2030



Note : Les projections ne prennent pas en considération l'impact potentiel de la pandémie de COVID-19.

Source : FAO.

Tableau 1

Nombre de personnes sous-alimentées dans le monde

	Nombre de personnes sous-alimentées (en millions)							
	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019*	2030**
MONDE	825,6	668,2	653,3	657,6	653,2	678,1	687,8	841,4
AFRIQUE	192,6	196,1	216,9	224,9	231,7	236,8	250,3	433,2
Afrique du Nord	18,3	17,8	13,8	14,4	15,5	15	15,6	21,4
Afrique subsaharienne	174,3	178,3	203	210,5	216,3	221,8	234,7	411,8
Afrique de l'Est	95	98,1	104,9	108,4	110,4	112,9	117,9	191,6
Afrique centrale	39,7	40	43,5	45,8	47,2	49,1	51,9	90,5
Afrique australe	2,7	3,2	4,4	5,1	4,5	5,2	5,6	11
Afrique de l'Ouest	36,9	37	50,3	51,2	54,2	54,7	59,4	118,8

Note : * Valeurs issues de projections qui ne prennent pas en compte l'impact potentiel de la pandémie de COVID-19.

Source : FAO.

L'augmentation de la prévalence de la sous-alimentation (PoU) correspondant à la cible 2.1.1 de l'ODD 2 s'accompagne inéluctablement d'une aggravation de l'état de santé des personnes, en particulier des jeunes enfants. Selon le rapport onusien, 191 millions d'enfants de moins de cinq ans souffraient d'un retard de croissance (trop petits) ou d'émaciation (trop maigres) au niveau mondial et, parmi ceux-ci, un sur trois est africain (36 %). En élargissant la notion d'insécurité alimentaire, l'indicateur ODD 2.1.2 « Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave au sein de la population, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) », proposé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), permet de révéler les dysfonctionnements liés aux difficultés d'accès à des éléments nutritifs, équilibrés, abordables et en quantité suffisante. En 2019,

un quart de la population mondiale était ainsi touché par l'insécurité alimentaire modérée ou grave. En Afrique, si plus d'une personne sur deux vit dans cette situation, des écarts sont néanmoins observés entre l'Afrique du Nord (28 %) et l'Afrique subsaharienne (57 %), en particulier l'Afrique de l'Est (61 %). De surcroît et quelle que soit la région, l'ensemble de ces indicateurs mettent en avant les inégalités entre les hommes et femmes.

Outre la dépendance à l'égard des produits de base, l'analyse des facteurs de la faim et de la malnutrition démontre qu'une forte volatilité des prix des denrées constitue un des principaux obstacles à l'accès des ménages les plus pauvres à un régime alimentaire équilibré. Ces causes sont connues et multiples, et l'Afrique est une des régions qui en pâtit le plus fortement. L'indicateur 2.c.1 « Anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires » permet d'identifier les

tendances actuelles et futures sur les marchés alimentaires mondiaux.

Ces trois exemples d'indicateurs de l'ODD 2 (2.1.1 ; 2.1.2 ; 2.c.1) font partie d'une liste dont la FAO a la charge (voir liste en annexe). L'agence accompagne les pays, en particulier ceux du Sud, afin de produire ces données. Elle contribue à différentes publications annuelles dont le « Rapport sur les objectifs de développement durable ». Selon l'édition 2020, si des progrès ont pu être enregistrés dans la réalisation des 17 ODD, de nombreuses incertitudes demeurent, particulièrement sur l'état de la sécurité alimentaire dans le monde.

L'Agenda 2030 se heurte à un obstacle de taille qui est le manque de données pertinentes, fiables, comparables et de qualité, ce qui a pour conséquence de compliquer la réalisation d'un bilan régulier sur les ODD. Sans ces données, il est difficile (i) de déterminer l'ampleur et la profondeur des problèmes auxquels les pays sont confrontés et d'identifier les populations affectées ; (ii) d'intégrer par exemple l'alimentation et l'agriculture durables dans des stratégies nationales et internationales ; et (iii) d'assurer un suivi efficace des progrès et d'évaluer l'impact des mesures proposées dans les plans nationaux de développement.

L'article qui suit a pour objectif de dresser un état des lieux de la disponibilité des données relatives aux indicateurs de l'ODD 2 sous la responsabilité de la FAO, de tenter de déterminer les causes liées à la faible production de ces indicateurs et d'avancer quelques propositions pour y remédier, notamment grâce à la stratégie mise en place par la FAO. La première section analyse la disponibilité des indicateurs de l'ODD 2, de leurs sources et des perspectives de production à court et moyen terme. Les principaux résultats de l'enquête d'évaluation des capacités en matière de suivi des ODD sous la responsabilité de la FAO, en particulier le niveau de capacités des pays africains quant au suivi de l'ODD 2

seront présentés dans la deuxième section. Quelques solutions aux différents défis énoncés seront discutées en dernière section, notamment les actions entreprises par la FAO pour s'acquitter le plus efficacement possible de son rôle d'entité responsable.

Au préalable, il convient de mentionner qu'en raison de la couverture de l'évaluation des capacités en matière de suivi des ODD effectuée par la FAO, institution en charge de 21 indicateurs ODD (liste en annexe 1), l'article traitera seulement les indicateurs relevant de l'ODD 2 qui sont sous la responsabilité de la FAO.

Disponibilité des données pour la production et le suivi des indicateurs de l'ODD 2

Disponibilité des données statistiques

Selon la liste actualisée publiée au 17 avril 2020, 95 des 231 indicateurs de suivi (40 %) des 17 ODD et de leurs 169 cibles étaient toujours catégorisés comme indicateurs de tier 2 (encadré 1), et renseignés par moins de 50 % des pays. En ce qui concerne l'ODD 2, qui comporte 14 indicateurs de suivi, quatre étaient renseignés par moins de 50 % des pays : l'indicateur 2.3.1 « Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière » ; l'indicateur 2.3.2 « Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone » ; l'indicateur 2.5.2 « Proportion des races locales considérées comme en danger d'extinction, hors de danger ou de statut non connu » ; et l'indicateur 2.c.1 « Indicateur des anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires ». L'indicateur 2.4.1 « Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable » n'était pas renseigné en Afrique pas plus qu'au niveau mondial (tableau 2).

Tableau 2

Disponibilité des indicateurs de l'ODD 2 en 2017 et 2020, Monde et Afrique, nombre de pays en %

Indicateurs ODD	2017 (2012-2017)		2020 (2015-2020)	
	Monde	Afrique	Monde	Afrique
2.1.1	84,2	81,5	82,1	83,3
2.1.2	29,1	18,5	45,9	40,7
2.3.1	0	0	1,5	3,7
2.3.2	0	0	2,6	3,7
2.4.1	0	0	0	0
2.5.1.a	41,3	24,1	50,5	42,6
2.5.1.b	25,5	0	8,7	3,7
2.5.2	33,7	22,2	39,3	29,6
2.a.1	56,1	42,6	58,2	38,9
2.c.1	10,7	25,9	78,1	83,3

Source : Nations unies, base de données mondiale des ODD.

Cette compilation permet de dresser un premier état des lieux à partir des taux de réponse et progrès réalisés en termes de *reporting* au niveau mondial et régional. La périodicité de certains indicateurs n'exigeant pas une mesure annuelle, les taux de réponse présentés sont calculés en tenant compte de la présence d'au moins une valeur dans les 5 années précédant l'année de publication.

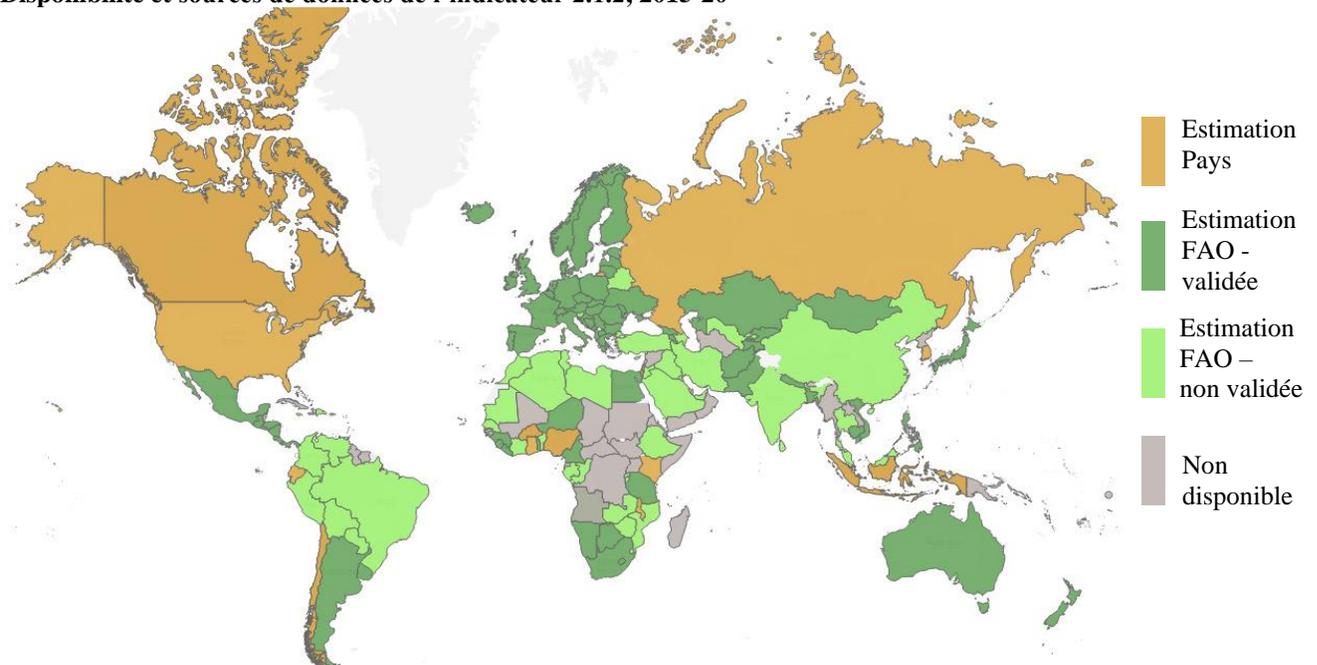
On constate tout d'abord que de nombreux indicateurs affichent des taux de réponse très insatisfaisants, que ce soit au niveau mondial ou en Afrique. Ceci tend à montrer que le dispositif des ODD, qui tente d'apporter un outil complet de suivi du développement, contraint également les systèmes statistiques nationaux en leur soumettant des demandes supplémentaires. À cet égard, la disponibilité des indicateurs en Afrique n'est pas significativement moindre qu'au niveau mondial à quelques exceptions près, et ce malgré la faiblesse des moyens techniques et financiers dont elle dispose comparée à d'autres régions du monde.

Quelques indicateurs (2.1.1, 2.1.2, 2.5.1a, 2.a.1 et 2.c.1 à l'échelle mondiale et 2.1.1, 2.1.2 et 2.c.1 à l'échelle de l'Afrique) présentent des taux supérieurs ou avoisinant les 50 % requis pour la production d'agrégats mondiaux et régionaux (encadré 1). Parmi eux, les indicateurs affichant les meilleurs taux de disponibilité sont généralement produits par la FAO. C'est le cas de l'indicateur sur la prévalence de sous-alimentation (2.1.1) qui est produit à partir de données souvent

partielles ou de deuxième ordre fournies par les pays. Il en est de même pour l'indicateur sur la prévalence d'une insécurité modérée ou grave (2.1.2) qui est collecté à travers un partenariat entre la FAO et le *Gallup World Poll* pour une majorité de pays (graphique 2). Alors que cette mesure se voulait temporaire, le dispositif de collecte est toujours en vigueur actuellement. Un des facteurs d'explication réside dans le caractère technique de cet indicateur qui nécessite un processus de validation complexe, ne facilitant pas la disponibilité des données. Ainsi, en 2019, seulement 92 pays des 150 pour lesquels la FAO a collecté des données ont autorisé la publication des estimations produites. Qu'il s'agisse d'une volonté politique pour hypothétiquement masquer des résultats insatisfaisants ou de doutes fondés quant à la qualité des données, finalement ce problème persiste et met en exergue la difficulté de l'appropriation des pays au niveau de la production des indicateurs. Enfin la disponibilité de plusieurs autres indicateurs (2.3.1, 2.3.2 et 2.c.1) est également le résultat d'efforts de compilation de la FAO : ceux-ci ne sont pas transmis par les pays mais sont produits à partir de sources déjà disponibles à savoir les micro-données d'enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages (LSMS) diffusées par la Banque mondiale et les prix à la consommation des produits alimentaires diffusées par le Fonds monétaire international (FMI) ou la Division statistique des Nations unies.

Graphique 2

Disponibilité et sources de données de l'indicateur 2.1.2, 2015-20



Source : Nations unies, base de données mondiale des ODD 2020.

Encadré 1 : Classification par tier des indicateurs

Pour faciliter la mise en œuvre du cadre d'indicateurs mondiaux, tous les indicateurs sont classés par niveau (tier) en fonction de leur méthodologie et de la disponibilité des données :

Tier 1 : l'indicateur est conceptuellement clair, dispose d'une méthodologie et de normes internationalement établies et les données sont régulièrement produites par les pays pour au moins 50 % des pays et de la population de chaque région où l'indicateur est pertinent.

Tier 2 : L'indicateur est conceptuellement clair, dispose d'une méthodologie et de normes établies à l'échelle internationale, mais les données ne sont pas régulièrement produites par les pays.

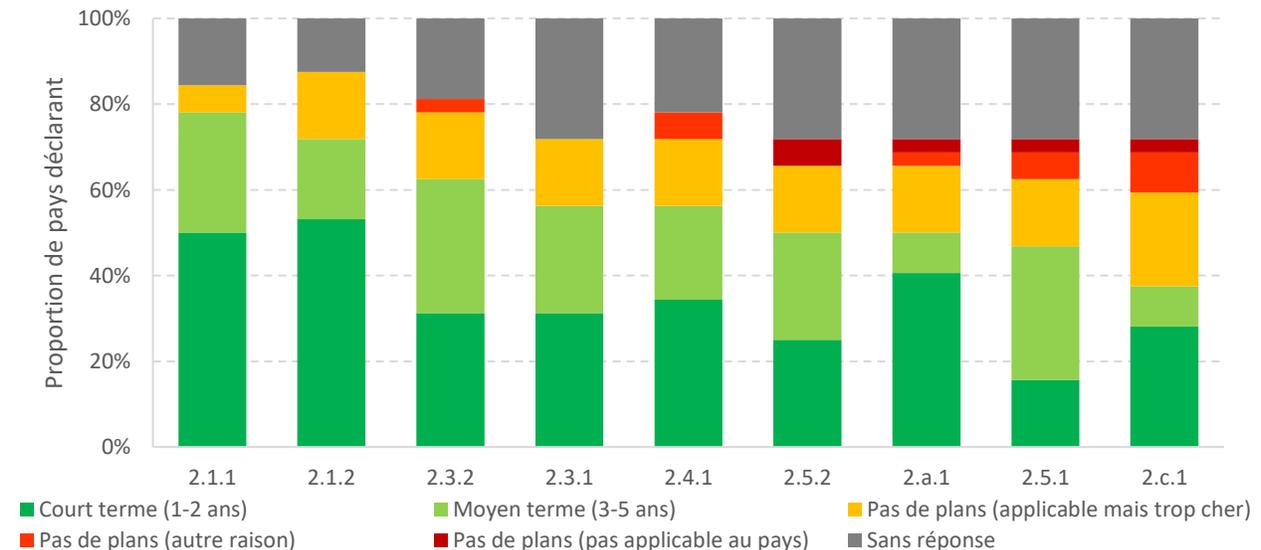
Tier 3 : aucune méthodologie ou norme établie à l'échelle internationale n'est encore disponible pour l'indicateur, mais une méthodologie / norme est (ou sera) élaborée ou testée.

Plans de production des données

Ces dernières années, plusieurs indicateurs de suivi des ODD ont été élevés au rang de tier 2. Une conséquence directe est une charge supplémentaire pour les systèmes statistiques nationaux afin de planifier et conduire les activités de production des indicateurs associés et développer de nouvelles capacités pour collecter les données. Ceci pourrait expliquer la faible progression constatée dans la disponibilité des données. Dans ce contexte, un engagement des autorités à travers des plans de production à court et moyen terme est indispensable

pour améliorer la disponibilité actuelle et à venir des indicateurs.

Le graphique 3 présente l'horizon temporel des plans de production des indicateurs de l'ODD 2 sous la responsabilité de la FAO. De manière générale, ceux-ci devraient permettre d'améliorer les taux de déclaration actuels, mais à un rythme assez lent. À moyen terme, on peut s'attendre à un taux de réponse plafonnant entre 40 % et 80 % d'ici 5 ans, si aucun effort n'est effectivement fait pour résoudre les problèmes de ressources et d'engagement quant à la production des données. À court terme, les plans de production nationaux ne permettront pas la substitution par des données nationales aux estimations effectuées par la FAO. En effet, bien que la production des indicateurs liés à la sécurité alimentaire (2.1.1 et 2.1.2) ait été priorisée par une grande majorité des pays africains, ces derniers ainsi que les indicateurs 2.3.1, 2.3.2 et 2.c.1 devront continuer à être produits par la FAO afin de maintenir *a minima* le niveau actuel de disponibilité des données et le calcul des agrégats régionaux et mondiaux². Enfin, la production d'agrégats régionaux et globaux pour les indicateurs 2.a.1, 2.5.1 et 2.5.2 sera difficilement possible à court terme et il faudra attendre au moins 3 à 5 ans avant que les données disponibles soient suffisantes pour établir des points de référence régionaux et, ainsi, élever les indicateurs au niveau de tier 1.

Graphique 3**Horizon temporel des plans de production des indicateurs de l'ODD 2, Afrique**

Source : Enquête FAO. Champ : 32 pays ayant répondu à l'enquête sur les 54 pays africains.

² Le calcul des agrégats régionaux et mondiaux est possible uniquement à partir d'un taux de réponse de 50 %.

Capacités des pays africains à produire et suivre les indicateurs de l'ODD 2

Enquête d'évaluation des capacités en matière de suivi des indicateurs des ODD

Face au constat de la faible disponibilité des données en matière de suivi des indicateurs de l'ODD 2 dont elle a la charge, la FAO a décidé d'évaluer les problèmes rencontrés par les pays afin de prendre des mesures adaptées quant à la collecte des données et l'appui technique aux systèmes statistiques nationaux. Des études récentes existent sur les capacités statistiques des pays africains (AfDB, 2017 ; ESCAP, 2018 ; Paris 21, 2018 ; UNSD, 2017a et 2017b) mais ne fournissent pas suffisamment d'informations spécifiques sur les processus de production et de suivi des ODD. C'est dans cette perspective que la FAO a engagé, en 2018, une enquête³ d'évaluation des capacités statistiques des pays africains à produire les indicateurs des ODD relatifs à l'alimentation et l'agriculture.

L'enquête visait, premièrement, à fournir des informations détaillées sur les capacités des systèmes statistiques nationaux de chaque pays en matière de suivi et de présentation des rapports sur les indicateurs. Deuxièmement, l'objectif était d'identifier des actions prioritaires pour soutenir les pays dans leurs efforts de suivi des ODD et mieux organiser ces actions entre le siège et les bureaux régionaux de la FAO. Enfin, elle visait à distinguer les pays ayant des systèmes statistiques fragiles qui pourraient bénéficier d'une assistance plus appuyée et ceux dotés de systèmes plus solides pouvant être mis en avant dans la détermination des meilleures pratiques et pour des activités de coopération sud-sud.

Le questionnaire de l'enquête a été conçu afin de collecter des informations relatives : (i) aux mécanismes nationaux de coordination des rapports sur les ODD ; (ii) à la disponibilité des données et les opérations de collecte sur l'alimentation et l'agriculture ; (iii) aux plans de production des indicateurs à court et moyen terme et enfin ; (iv) aux besoins d'appuis financiers et techniques. Les répondants cibles étaient les coordonnateurs nationaux de suivi des ODD ou les points focaux sur les ODD nommés par les Directeurs généraux

des instituts nationaux de statistique (INS) dans chaque pays. La collecte des données de l'enquête a été effectuée par voie électronique au moyen d'un questionnaire Excel distribué en décembre 2018 à 195 pays. Au total, 113 pays (58 %) ⁴ ont répondu au questionnaire et les résultats ont permis de produire des profils détaillés (par régions et par pays) validés par les pays. Les agrégats régionaux pour l'Afrique ont été réalisés à partir des 32⁵ États membres (59 %) qui ont retourné le questionnaire sur les 54 États africains.

Résultats de l'enquête

Les résultats sont discutés selon trois niveaux de capacités : (1) activités et programmes statistiques de base, nécessaires au suivi des indicateurs de l'ODD 2 ; (2) production et diffusion des indicateurs de l'ODD 2 et ; (3) coordination nationale pour le suivi des ODD.

Capacités liées aux activités et programmes statistiques de base

La production de la plupart des indicateurs de l'ODD 2 est conditionnelle à la conduite d'enquêtes permettant de collecter les données de base nécessaires à leur calcul. Le tableau 3 identifie les sources des données nécessaires à la compilation des indicateurs de l'ODD 2. Ainsi le calcul de l'indicateur de prévalence de la sous-alimentation (2.1.1), fondé sur la consommation alimentaire individuelle ou des ménages, nécessite la conduite d'une enquête sur la nutrition ou sur le budget/revenu et les dépenses des ménages. Pour l'indicateur de prévalence d'insécurité alimentaire sévère ou modérée (2.1.2), plusieurs enquêtes ménages peuvent servir à la collecte du module nécessaire au calcul de l'indicateur. Enfin, plusieurs indicateurs (2.3.1, 2.3.2 et 2.4.1) nécessitent, de préférence, la conduite d'une enquête auprès d'exploitations agricoles.

Lorsqu'on compare les sources des données et la fréquence à laquelle les opérations statistiques ont été effectuées durant les cinq dernières années (graphique 4) et leurs horizons de collecte dans les 5 années à venir (graphique 5), on se rend compte que la majorité des pays africains n'effectuent pas assez régulièrement leurs enquêtes de collecte des données de base. Au cours des cinq dernières années, seuls 18 des 32 pays (56,3 %) ont effectué une enquête agricole et la proportion de pays ayant exécuté au moins une enquête ménages ne dépassait pas 71,9 %. Seule une faible amélioration dans

³ Enquête dirigée par Mme Ayça Dönmez avec l'appui de M. Olivier Lavagne d'Ortigue, statisticiens au Bureau du Statisticien en Chef de la FAO.

⁴ Sur 193 pays dans le monde, 113 ont répondu au questionnaire. Les taux de réponse, par région, sont : Afrique (59,3 %), Amérique (48,6 %), Asie (61,7 %), Europe (72,1 %) et Océanie (28,6 %).

⁵ Algérie, Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Guinée Équatoriale, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Ouganda, Sao Tome, Sénégal, Seychelles, Sierra Léone, Somalie, Sud Soudan, Soudan, Tanzanie, Tchad, Zambie, Zimbabwe.

la production des données et du recensement agricole peut être espérée. Par ailleurs, plus de la moitié des pays africains ont sollicité une assistance technique pour mettre en œuvre ces opérations statistiques (graphique 6). En priorité, les pays ont sollicité un appui pour leur recensement agricole, l'enquête sur le bétail et l'enquête

de type budget-consommation. Cette situation concernant les opérations de collecte des données statistiques exerce par conséquent une forme de pression continue sur la disponibilité des données en Afrique pour la compilation d'indicateurs ODD spécifiques qui en dépendent.

Tableau 3

Sources de données pour les indicateurs de l'ODD 2, par degré de pertinence

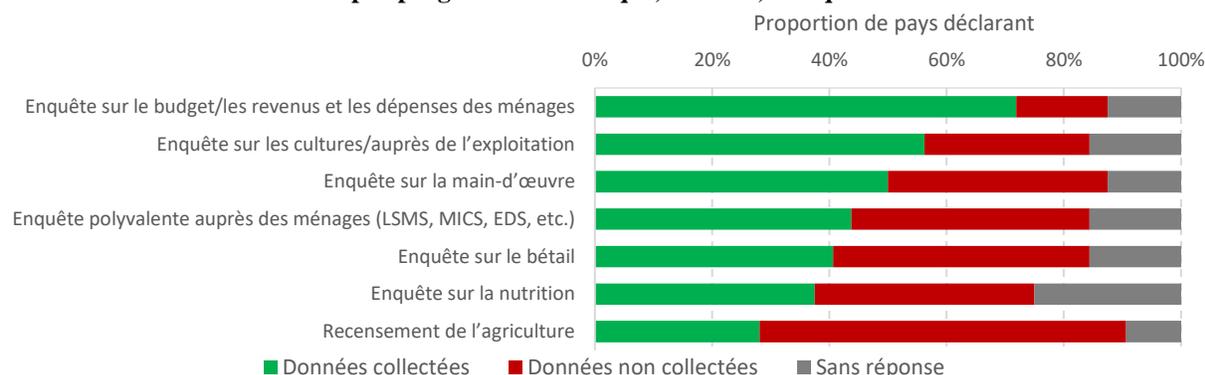
Sources de données	2.1.1	2.1.2	2.3.1	2.3.2	2.4.1	2.5.1	2.5.2	2.a.1	2.c.1
Recensement de l'agriculture									
Enquête sur les cultures/auprès de l'exploitation									
Enquête sur le bétail									
Enquête sur le budget/les revenus et les dépenses des ménages									
Enquête sur la main-d'œuvre									
Enquête polyvalente auprès des ménages (LSMS, MICS, EDS, etc.)									
Enquête sur la nutrition									
Données administratives									
Programmes d'indices de prix à la consommation									

■ Meilleure source de données ■ Source de données alternative

Source : Enquête FAO. Champ : 32 pays ayant répondu à l'enquête sur les 54 pays africains.

Graphique 4

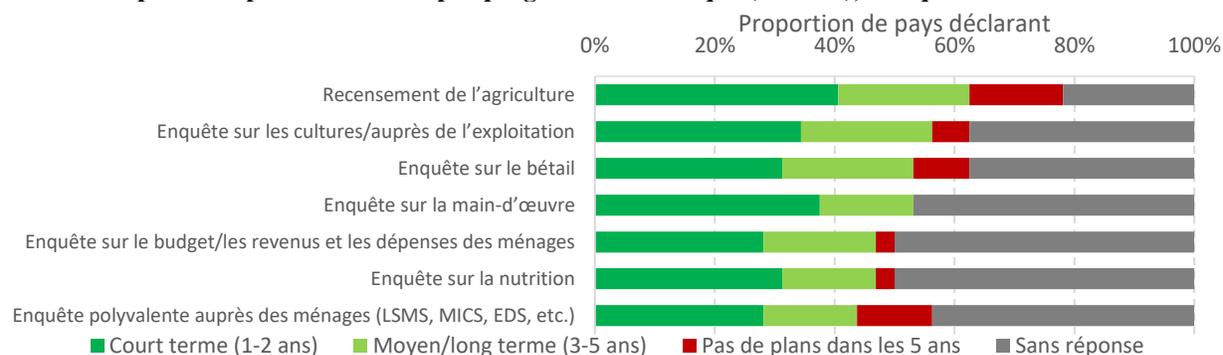
Collectes de données effectuées par programme statistique, 2014-18, Afrique



Source : Enquête FAO. Champ : 32 pays ayant répondu à l'enquête sur les 54 pays africains.

Graphique 5

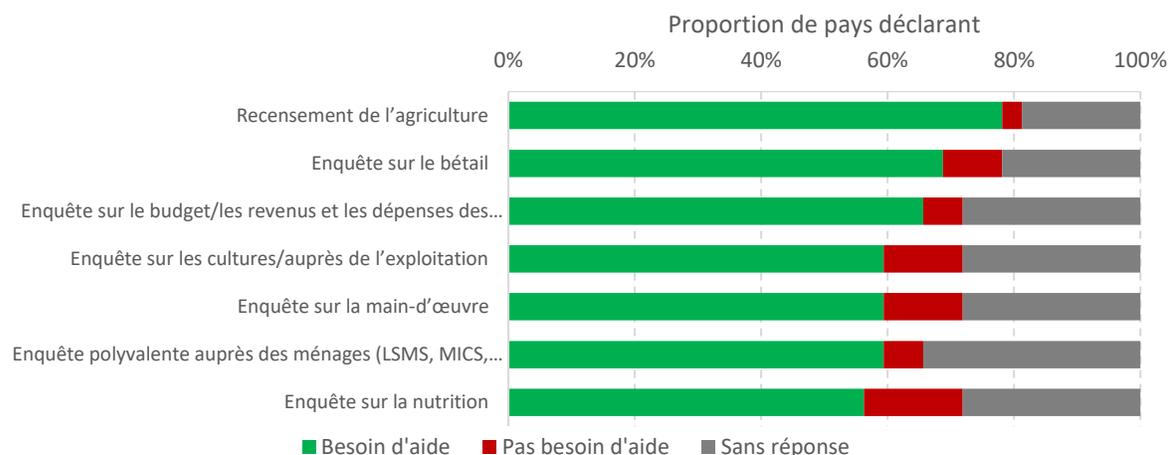
Horizon temporel des plans de collecte par programme statistique (2019-23), Afrique



Source : Enquête FAO. Champ : 32 pays ayant répondu à l'enquête sur les 54 pays africains.

Graphique 6

Besoins d'appui pour la collecte de données, par programme statistique, Afrique



Source : Enquête FAO. Champ : 32 pays ayant répondu à l'enquête sur les 54 pays africains.

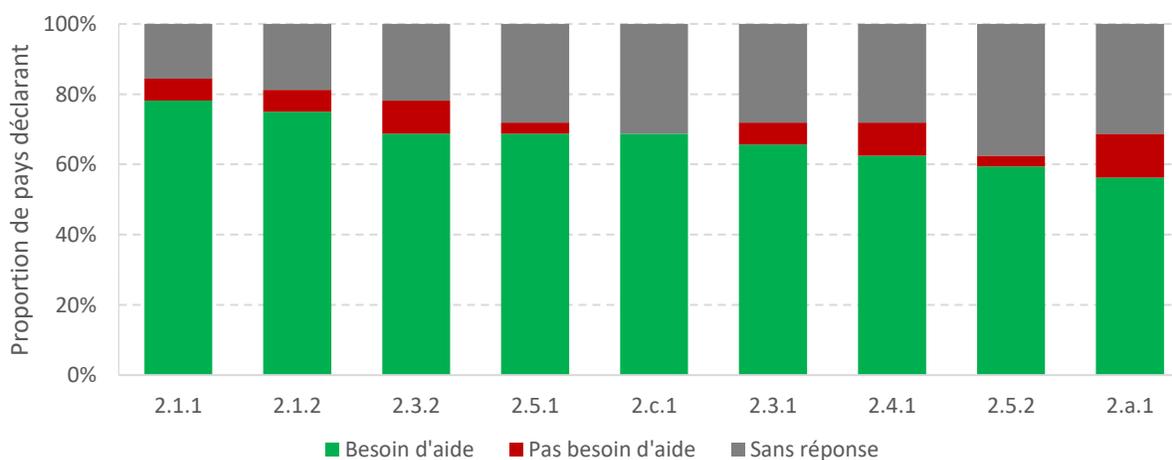
Capacités techniques en matière de production et de diffusion des indicateurs de l'ODD

Les capacités techniques des systèmes statistiques nationaux à produire les indicateurs de l'ODD 2 peuvent être examinées en termes de besoins exprimés d'assistance externe. À ce titre, l'enquête a montré que la plupart des pays africains (de 60 à 80 % selon l'indicateur) devront avoir recours à une assistance technique afin de pouvoir produire et compiler les indicateurs de l'ODD 2 et ce chiffre s'élève à 84,4 % pour les indicateurs dont la FAO a la charge (graphique 7). Par ailleurs, bien que la production des indicateurs 2.1.1 et 2.1.2 ait été priorisée par les pays à court et moyen terme, la demande d'assistance technique pour leur production reste tout aussi importante.

L'enquête a également permis de constater que ces besoins sont généralement variés, traduisant ainsi des fragilités multiples dans les capacités techniques des États africains à produire leurs indicateurs. Le graphique 8 montre que les besoins de renforcement des capacités les plus fréquents portent sur (1) les méthodologies pour la compilation des indicateurs à appliquer au contexte national ; (2) le développement de nouvelles sources d'enquête/données nécessaires au calcul des indicateurs; et (3) l'analyse/interprétation des indicateurs. Des besoins d'appui au niveau de la coordination institutionnelle sur la diffusion des données et de l'adaptation des enquêtes/sources de données existantes sont également constatés.

Graphique 7

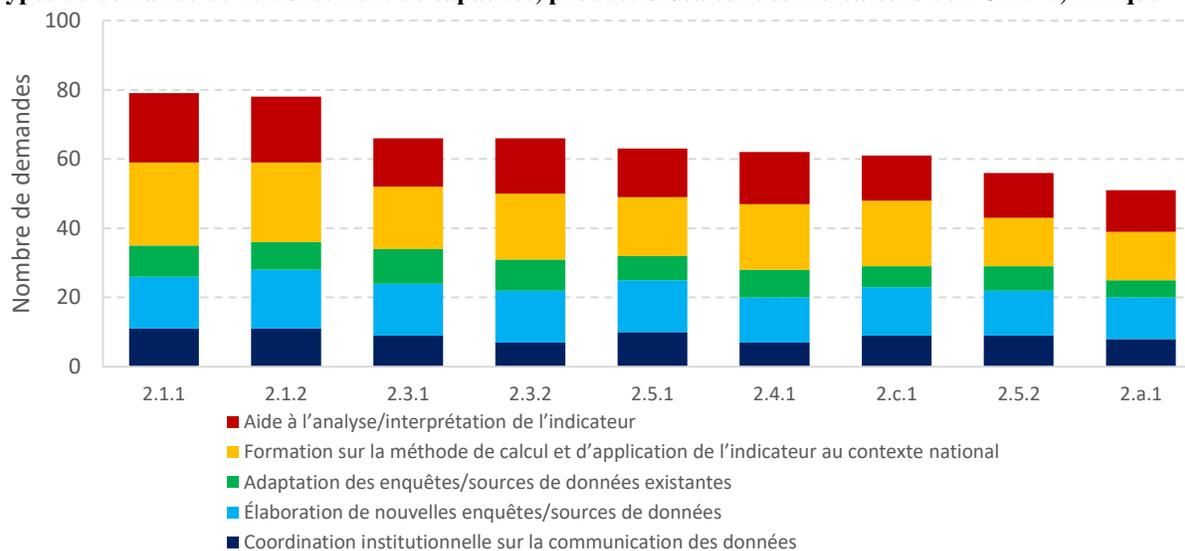
Besoins d'assistance pour produire/calculer les indicateurs de l'ODD 2, Afrique



Source : Enquête FAO. Champ : 32 pays ayant répondu à l'enquête sur les 54 pays africains.

Graphique 8

Types de demande de renforcement de capacités, production/calcul des indicateurs de l'ODD 2, Afrique



Source : Enquête FAO. Champ : 32 pays ayant répondu à l'enquête sur les 54 pays africains.

Capacités en matière de coordination nationale pour le suivi des ODD

La mise en place de mécanismes efficaces de coordination nationale pour le suivi des ODD est essentielle pour la diffusion des données, à la fois au sein des organisations nationales et avec les organisations régionales et internationales. Le renforcement de ces mécanismes est d'ailleurs au cœur du premier domaine stratégique d'intervention prévu dans le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable (HLG-PCCB, 2017) visant à améliorer la disponibilité et la qualité des données pour l'Agenda 2030. Par ailleurs, la nomination d'un point focal pour les indicateurs nécessitant la collecte de données nationales est encouragée dans les directives de 2018 et 2019 de la Commission statistique des Nations unies (IAEG-SDG, 2018 ; 2019). Elle est reconnue comme une pratique essentielle afin de faciliter la communication entre les systèmes statistiques nationaux et les entités responsables de la production des indicateurs.

Les résultats de l'enquête ont montré que, parmi les 32 pays ayant répondu au questionnaire, 21 (65,6 %) ont créé un Comité national chargé de la coordination du suivi des ODD et 19 (59,3 %) ont nommé un coordonnateur national du suivi des ODD. Par ailleurs, la plupart des pays n'ont pu fournir la liste et les coordonnées des points focaux nationaux pour chaque indicateur ODD, révélant *a priori* une coordination peu efficace en termes d'attribution des responsabilités dans la production et la diffusion des données au sein des pays.

Moyens d'action et perspectives

Face à la difficulté des pays à produire et suivre les ODD, notamment les indicateurs de l'ODD 2, le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable (HLG-PCCB, 2017) vise à fournir un cadre de planification et de mise en œuvre du renforcement des capacités au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les principaux moyens d'actions des pays et de la FAO qui en découlent sont présentés dans cette section.

Leadership et engagement envers le processus de suivi des ODD

Le Plan d'action mondial du Cap incite les pays ainsi que la communauté statistique internationale à davantage de coordination et de *leadership* stratégique en matière de suivi des ODD. Il recommande notamment de renforcer les systèmes statistiques nationaux et le rôle de coordination des INS. Il recommande également de renforcer la coordination entre les acteurs nationaux, régionaux et internationaux de même que les partenariats entre les systèmes statistiques nationaux et internationaux et les acteurs impliqués dans la production et l'utilisation de données tels que les gouvernements, les instituts de recherche, la société civile et le secteur privé.

Des progrès ont d'ores et déjà été réalisés dans la mise en œuvre de ces actions. Au-delà de la mise en place de Comités nationaux chargés de la coordination du suivi des ODD, des initiatives ont été créées ou développées en lien avec ces objectifs. C'est le cas notamment du HLG-PCCB, du *World Data Forum* et du *Global*

Partnership for Sustainable Development Data. Pour ce dernier, sa collaboration avec la FAO vise d'abord à renforcer le dialogue avec les gouvernements et à faciliter les partenariats et coalitions techniques sur le plan national. Ensuite, elle apporte un soutien au travail du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur l'élaboration de son rapport qui fournit aux gouvernements des recommandations politiques afin de renforcer leur capacité à collecter, analyser et utiliser les statistiques pour leurs politiques de sécurité alimentaire, d'agriculture durable et de nutrition. Dans le cadre de son plaidoyer, la FAO produit des bulletins d'information afin d'informer sur les progrès liés au suivi des ODD et sur les problèmes rencontrés. Enfin, elle s'est engagée à collaborer davantage avec les organisations régionales pour améliorer la disponibilité des données, l'alignement dans les cadres de suivi des stratégies de développement des pays et le partage des données. Ainsi, au cours de la préparation du deuxième Rapport biennal à la Conférence de l'Union africaine (UA) sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo de juin 2014 (2019), la FAO a collaboré avec l'UA afin d'harmoniser les méthodologies des indicateurs communs, former les groupes chargés de la collecte des données et fournir des informations servant à la validation des données.

Toutefois, les actions proposées ne s'attaquent pas à certains problèmes de base du processus de suivi des ODD (Gennari et Navarro (2020a, 2020b)), tels que le manque d'alignement entre les cadres de suivi nationaux et régionaux et le cadre mondial, et le discours peu contraignant de la communauté internationale face au suivi des ODD et à la production des indicateurs du cadre mondial de suivi en particulier. À cet effet, Gennari et Navarro (2020b) recommandent aux pays de renforcer leur engagement à produire et utiliser les indicateurs du cadre mondial, aux institutions internationales (Commission statistique, Division statistique des Nations unies et FAO) et régionales de jouer un rôle central de plaidoyer et de mobilisation en amont des acteurs politiques.

Financement pour la statistique

De nombreux pays africains rencontrent des difficultés dans la production de certains indicateurs de l'ODD 2 faute de ressources financières suffisantes. Selon le rapport de Paris 21 sur l'appui aux statistiques (Paris 21, 2019), le financement pour les statistiques doit au moins doubler afin d'assurer la production nécessaire de données et d'indicateurs pour le suivi des ODD. Or l'aide officielle au développement allouée aux données et aux

statistiques stagne autour de 700 millions de dollars par an, soit 0,34 % de l'aide totale et seuls 78 pays dans le monde, dont 11 pays africains, ont pu garantir un financement satisfaisant de leur stratégie nationale de développement des statistiques⁶.

Face à ces difficultés, les réponses proposées par le Plan d'action du Cap au problème de financement consistent notamment à : i) identifier et prioriser les ressources existantes afin de répondre aux besoins de suivi des ODD, et identifier les besoins non comblés ; ii) mobiliser les partenaires du développement autour des priorités énoncées dans les stratégies nationales et régionales des statistiques et en matière de *reporting* sur le financement des statistiques ; iii) créer des opportunités pour la participation d'acteurs non gouvernementaux dans le financement des activités statistiques à travers des mécanismes novateurs de financement; et iv) développer des critères et des mécanismes afin d'établir les priorités pour la mobilisation de ressources.

Il s'agit là de recommandations pertinentes mais qui, en pratique, sont peu contraignantes, requièrent un fort engagement de la part des pays et pour lesquelles les partenaires non traditionnels, comme le secteur privé, sont peu associés. Certaines initiatives se sont toutefois récemment démarquées par leur caractère novateur et leur envergure. Ainsi l'Initiative « 50 à l'horizon 2030 » (voir en annexe), pour soutenir 50 pays à revenus faibles et intermédiaires à mettre en place des systèmes d'enquêtes agricoles intégrées et ainsi produire plusieurs indicateurs⁷, est un cas intéressant de mise en œuvre d'un nouveau modèle d'appui financier basé sur le paradigme « *From funding to financing development* ». Cette initiative repose non seulement sur la mobilisation de ressources provenant des partenaires au développement mais également sur un financement accru provenant des fonds de l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale et des gouvernements des pays participants. Une autre initiative en train de voir le jour⁸ concerne l'établissement d'un mécanisme mondial de financement des données. Élaboré par le Réseau de Berne⁹, le mécanisme prévoit un dispositif de financement à la demande et sur la base des priorités nationales, focalisé sur les infrastructures statistiques et les sources de données transversales.

Approche intégrée aux problèmes de capacités statistiques

Les besoins de renforcement de capacités des SSN exhortent les partenaires au développement à l'adoption d'une approche intégrée et ciblée de leurs interventions.

⁶ Indicateur ODD 17.18

<https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

⁷ Les indicateurs 2.3.1, 2.3.2, 2.4.1, 5.a.1 et en partie 12.3.1.

⁸ Son lancement est prévu lors du troisième Forum mondial sur les données des Nations Unies (WDF), qui se tiendra du 18 au 21 octobre 2020, à Berne en Suisse.

⁹ Bern Network on Financing Data for Development.

À ce titre, le plan d'action mondial du Cap propose quatre axes stratégiques d'actions complémentaires visant à : i) innover et moderniser les systèmes statistiques nationaux ; ii) renforcer les activités et programmes statistiques de base, avec l'objectif de résoudre les besoins de suivi de l'agenda 2030 ; iii) mieux diffuser et utiliser les données de développement durable ; et iv) coordonner les efforts en renforcement des capacités.

Là encore, ces objectifs semblent ambitieux si on considère le peu de moyens disponibles. Par ailleurs, les actions proposées ne prévoient pas d'appui aux activités statistiques de base, à l'instar des enquêtes agricoles qui n'ont pas été considérées dans les programmes statistiques prioritaires. Or, pour la production d'au moins trois indicateurs de l'ODD 2 (2.3.1, 2.3.2 et 2.4.1) et d'autres des ODD 5 (5.a.1) et 12 (12.3.1a), cette recommandation aurait été essentielle. On peut toutefois souligner des efforts, au niveau des partenaires, pour mettre en œuvre des programmes de renforcement de capacités plus en phase avec les besoins des SSN et pour davantage coordonner leurs actions.

Du côté de la FAO, le Programme-cadre d'appui dans le suivi des indicateurs ODD sous sa responsabilité a pour objectif de permettre aux pays partenaires de produire et d'utiliser des données granulaires et de qualité supérieure sur les indicateurs des ODD. Les

bénéficiaires directs de ce programme sont les institutions nationales chargées de la collecte, du calcul et de la diffusion des données et des indicateurs des ODD, aussi bien que les décideurs. L'objectif est que ces derniers bénéficient non seulement de données détaillées de qualité, mais aussi de rapports analytiques d'avancement permettant d'identifier les déterminants clés de la réalisation des ODD. Le programme vise à aider les pays à atteindre les cibles en abordant toutes les étapes du cycle des données et en établissant un lien fort avec le processus de formulation politique de la FAO. Il est conçu sous une approche modulaire, avec des activités de développement des capacités adaptées aux besoins des pays identifiés lors de l'enquête d'évaluation des capacités et à dispenser à travers cinq modules (graphique 9). Ce programme, qui a déjà réussi à mobiliser un fonds d'un million de dollars, guide l'ensemble des interventions de la FAO quant au renforcement des capacités sur les ODD. Les principes et certaines activités prévues par les modules ont également été utilisés dans le développement de projets plus ciblés tels que l'Initiative « 50 à l'horizon 2030 », le renouvellement du projet *Voices of the Hungry* et la deuxième phase de la Stratégie mondiale pour l'amélioration de statistiques agricoles et rurales (voir annexe).

Graphique 9

Approche modulaire du Programme-cadre de la FAO

MODULE 1: Développement des techniques de désagrégation des données pour tous les indicateurs des ODD dont la FAO est dépositaire

MODULE 2: Évaluation des insuffisances en données ODD et des capacités statistiques des pays, alignement des cadres nationaux de suivi sur le cadre mondial des indicateurs et développement/ajustement des plans stratégiques nationaux liés à la statistique

MODULE 3: Développement et adoption par les pays de méthodes novatrices et rentables telles que l'utilisation des données d'observation de la terre pour produire des indicateurs des ODD pertinents de manière durable

MODULE 4: Assistance technique à la production des indicateurs des ODD pertinents à la FAO

MODULE 5: Amélioration de l'accessibilité des données ODD et production de rapports d'avancement des ODD largement diffusés dans les pays partenaires

Références bibliographiques

AfDB (2017), “Progress on the capacity of African Countries to Produce timely, reliable, and sustainable agricultural statistics - Agricultural Statistics Capacity Indicators (ASCIs) for the 2013 and 2015 reference years”, African Development Bank, Statistics Department.

ECOSOC (2016), “Report on the forty-seventh session, 8-11 March 2016”, Official records of the Economic and Social Council, Supplement No. 4, E/2016/24.

ESCAP (2018), “The Regional Programme for the Improvement of Economic Statistics in Asia and the Pacific (RPES) Report on the Capacity Screening of Economic Statistics in Asia and the Pacific 2017”, Economic and Social Commission for Asia and the Pacific, Statistics Division.

FAO (2019), « Suivi des progrès accomplis dans le cadre des indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture ». *Rapport sur les indicateurs sous la responsabilité de la FAO*. FAO, Rome.

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2020), « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable ». FAO, Rome.

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2019), « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques ». FAO, Rome.

Gennari, P. (2019), “Are We Serious about achieving the SDGs? How Global Monitoring can help get us Back on Track? ”, Discours, Session plénière 1, 8^e Conférence internationale sur les statistiques agricoles, New Delhi.

Gennari, P. et Navarro, D. (2020a), “Are We Serious About Achieving the SDGs? A Statistician's Perspective”, IISD SDG Knowledge Hub, 14 janvier.

Gennari, P. et Navarro, D. (2020b), “A Bold Call for Action Needed on Measuring SDG Indicators”, IISD SDG Knowledge Hub, 28 avril.

Groupe d'expert inter-agence sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (IAEG-SDG), (2018), « Directives sur les flux de données et la communication de données à l'échelle mondiale concernant les objectifs de développement durable », *Document de référence* E/CN.3/2018/2, 49^e session de la Commission statistique, New York.

Groupe d'expert inter-agence sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (IAEG-SDG), (2019), « Pratiques optimales sur les flux de données et la communication de données à l'échelle mondiale concernant les objectifs de développement durable », *Document de référence* E/CN.3/2019/2, 50^e session de la Commission statistique, New York.

High-level Group for Partnership, Coordination and Capacity-Building for Statistics for the 2030 Agenda for Sustainable Development (HLG-PCCB), (2017), “Cape Town Global Action Plan for Sustainable”, Cap Town.

IDMC, (2020), « Rapport mondial sur les déplacements internes », Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), Genève.

Nations unies, (2020), “The Sustainable Development Goals”, *Report 2020*, Département des affaires économiques et sociales (DESA), New York.

Nations unies, (2019), « Rapport sur les objectifs de développement durable », Département des affaires économiques et sociales (DESA) New York.

Paris 21, (2018), “Measuring Statistical Capacity Development: a review of current practices and ideas for the future – moving towards Statistical Capacity 4.0”, Partnership in statistics for development in 21st century, *Discussion Paper* No. 11, Paris.

Paris 21, (2019), “Partner report on support to statistics”, Partnership in statistics for development in 21st century, Paris.

UNSD, (2017a.), “Development Account Project: Enhancing national statistical capacity to measure, monitor, assess and report on progress on achieving post-2015 goals and targets for sustainable development: Assessing statistical

capacity of national statistical systems to compile global SDG indicators: an overview of the applied methodology”, The United Nations Statistics Division.

UNSD, (2017b.), “Development Account Project: Enhancing national statistical capacity to measure, monitor, assess and report on progress on achieving post-2015 goals and targets for sustainable development: Ethiopia, Report on the third country mission, 8 – 14 February, 2018, Addis Ababa, Ethiopia, and Final Report”, The United Nations Statistics Division.

Annexe

Annexe 1 : Liste des indicateurs ODD sous la responsabilité de la FAO

Indicateurs ODD sous la responsabilité de la FAO	Indicateurs Déclaration de Malabo	Cadre intégré Agenda 2030 et 2063
2.1.1 Prévalence de sous-alimentation (PoU)	3.5iv	Inclus
2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire (FIES)	3.5vii	Inclus
2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière		Inclus
2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et statut d'autochtone		Exclu
2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable	6.1ii	Inclus
2.5.1 Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme		Exclu
2.5.2 Proportion des variétés et races locales considérées comme en danger, hors de danger ou exposées à un risque d'extinction de niveau non connu		Exclu
2.a.1 Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	2.1i	Inclus
2.c.1 Indicateur des anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires	5.2ii	Exclu
5.a.1 a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe; b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par type de droit	3.1vi	Inclus
5.a.2 Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres		Exclu
6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau		Exclu
6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles		Inclus
12.3.1.a Indice des pertes alimentaires	3.3	Exclu
14.4.1 Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable		Inclus
14.6.1 État d'avancement de la mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée		Exclu
14.7.1 Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays		Inclus
14.b.1 État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs		Exclu
15.1.1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre		Inclus
15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts		Exclu
15.4.2 Indice de couvert végétal montagneux		Exclu

Annexe 2 : Projets d'appui aux statistiques liées à l'agriculture et à l'alimentation en lien avec les ODD

Initiative « 50 à l'horizon 2030 »

L'initiative « 50 x 2030 », lancée en 2018, réunit des partenaires engagés dans le développement agricole en vue de tenter de résoudre le problème du manque de données agricoles, en couplant les capacités techniques et opérationnelles des partenaires de développement avec celles des pays partenaires. En s'inspirant du programme AGRIS de la FAO et du projet de la Banque mondiale intitulé « Étude de la mesure des niveaux de vie – Enquêtes intégrées sur l'agriculture », l'initiative vise à aider 50 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) à mettre en place des systèmes nationaux agricoles capables de produire et utiliser des données d'enquête agricoles et rurales actualisées et de haute qualité, pour éclairer les politiques. L'expérience du Fonds international de développement agricole (FIDA) en matière d'utilisation des données d'enquête dans la prise de décisions sera également mise à profit afin d'augmenter de façon viable la productivité agricole, d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et d'atteindre l'ODD 2. Cette initiative doit permettre de fournir jusqu'en 2030 des données à jour, en temps voulu, pour les indicateurs 2.3.1, 2.3.2, 2.4.1, 5.a.1 et 12.3.1. L'initiative repose sur deux modèles d'enquête qui seront intégrés aux systèmes de données nationaux. Les pays auront la possibilité de mettre en œuvre soit un programme d'enquêtes sur les exploitations agricoles sur un cycle de 10 ans, soit un modèle d'enquêtes agricoles et rurales intégrées, conjuguant un programme d'enquêtes sur les exploitations agricoles avec un programme d'enquêtes socioéconomiques sur les ménages ruraux. La FAO dirigera la composante production de données en étroite collaboration avec la Banque mondiale. Parallèlement aux programmes d'enquêtes, l'accent sera mis sur la recherche méthodologique critique dans le cadre des enquêtes agricoles et rurales, en particulier pour l'élaboration de solutions méthodologiques permettant la mise en œuvre efficace des systèmes d'enquêtes modulaires. C'est le Centre de données sur le développement de la Banque mondiale qui prendra en charge cette composante. Le coût total de l'initiative a été estimé entre 500 et 700 millions de dollars dont 75 ont déjà été engagés pour financer les premières étapes de la mise en œuvre.

Voices of Hungry

Ce projet vise fournir le soutien nécessaire aux pays pour renforcer leurs données sur la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment à produire, compiler et analyser les indicateurs de suivi de la cible 2.1 des ODD. Attendu qu'il en est à sa deuxième génération, ce projet se fonde sur les normes, les méthodes et les outils qu'il a déjà établis pour mesurer la sécurité alimentaire. Il permet de continuer à observer les indicateurs sur la faim et l'insécurité alimentaire dans le cadre de suivi des ODD et à produire la publication annuelle de la FAO sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Il contribue également à développer et à mettre à jour des méthodologies et des outils analytiques pour estimer les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition aux niveaux national et infranational, y compris la prévalence de la sous-alimentation (PoU - indicateur 2.1.1 des ODD) et la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère sur la base de l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIIES) (indicateur 2.1.2 des ODD). En outre, le nouveau projet développe et améliore les méthodes d'analyse des données de consommation alimentaire collectées dans les enquêtes de population (ménages et individus) pour calculer les indicateurs pertinents pour la nutrition. À partir de ce projet la FAO continue à fournir un soutien technique et un renforcement des capacités sur la mesure appropriée de la sécurité alimentaire aux pays et aux partenaires de développement (plus de 50 pays ont déjà demandé un appui technique). Deux millions de dollars ont déjà été mobilisés pour ce projet et des recherches de financement se poursuivent.

Deuxième phase de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (2020-2025)

La Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales a été conçue sous forme de programme pluriannuel divisé en phases d'exécution quinquennales, ce qui permet de le faire évoluer en fonction du contexte qui influe sur le développement des capacités statistiques. Le plan d'action de la deuxième phase vise à renforcer et moderniser les systèmes statistiques agricoles des pays conformément aux principes initiaux et aux trois axes de la Stratégie mondiale. Sur le plan technique, l'accent est mis sur cinq principes : a) l'utilisation des outils novateurs déjà mis au point au cours de la première phase; b) l'organisation de recherches supplémentaires pour combler les lacunes restantes et répondre aux demandes nouvelles des pays; c) une meilleure utilisation des données; d) des stratégies novatrices de renforcement des capacités recourant à l'expérience acquise lors de la première phase et intégrant de nouvelles logiques de renforcement des capacités; et e) l'amélioration de la sensibilisation, de la communication et de la diffusion pour mieux faire connaître les activités et l'impact de la Stratégie mondiale. Les activités détaillées de cette deuxième phase sont en cours de finalisation et un financement de 9,3 millions de dollars vient d'être alloué.